

CURSUS - MANAGER UN CHANTIER DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE A À Z

De la préparation à la réalisation du chantier, en rénovation ou en neuf

8 JOURS, 56 HEURES

ACCESSIBILITÉ

CODE : MCU25

Objectifs de la formation

- Interpréter la réglementation liée à l'accessibilité dans les ERP existants et neufs
- Établir un diagnostic accessibilité
- Définir une stratégie patrimoniale de mise en accessibilité
- Préconiser les solutions techniques pour rendre les bâtiments accessibles en pratique

Animée par

- **MONMARCHÉ Philippe**
Expert en diagnostic et accessibilité handicap et en MO,
SHERP'ACCES
- **ROUX-PIAZZA Émilie**
Directrice,
ACCÈSMÉTRIE

Public concernés

- Maître d'œuvre et architecte ; Bureau d'étude ou de contrôle ; Assistant à maîtrise d'ouvrage ; Maître d'ouvrage public ou privé ; Entreprise de construction

Dates

- Paris
01/04-23/06/2020
15/09-24/11/2020

MODULE 1 - 2 JOURS

Accessibilité des ERP existants et neufs : réglementation, diagnostic et mise en pratique

- Maîtriser les définitions et les notions associées au handicap
- Maîtriser le cadre législatif et réglementaire : de la loi du 11/02/2005 aux évolutions normatives récentes
- Comment mener un diagnostic d'accessibilité
- Appréhender l'accessibilité des ERP
- Mise en accessibilité du patrimoine
- Cas pratique : procéder à des analyses sur plans en vue de détecter d'éventuels obstacles avant le lancement des travaux

MODULE 2 - 2 JOURS

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les modules des cursus se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Chaque module se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation, sur chaque module, est effectuée en ligne afin de permettre au stagiaire de mesurer sa progression individuelle tout au long du cursus.
- Le cursus est sanctionné par une attestation remise sous réserve de l'obtention du score minimal cumulé de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale.
- Une évaluation à froid du cursus sera effectuée de façon systématique à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

- Tarif général _____ 5 500,00 €HT

Accessibilité : maitrisez les phases amont des projets en conception et rénovation

- Établir un diagnostic et une stratégie patrimoniale de mise en accessibilité
- Lecture des plans, notice en accessibilité, dérogations
- Présentation d'une accessibilité fonctionnelle : distinguer ce qui relève du réglementaire et ce qui relève de l'usage
- Intégrer la notion d'évacuation différée sur les bâtiments existants
- Chiffrage de solutions
- Mise en place et suivi du projet

MODULE 3 - 2 JOURS

Maitrisez les chantiers accessibilité

- Comment effectuer la recherche des produits
- Anticiper les futures problématiques
- Effectuer votre expression de besoins (CCTP, CDC, Chiffrage)
- Connaître les outils de Suivi : fiche Travaux, réception
- Gestion de l'évacuation différée des personnes en situation de handicap
- L'attestation Hand

MODULE 4 - 1 JOUR

Mise en accessibilité : comment trouver les bonnes solutions et méthodes

- Cheminements extérieurs, stationnement et accès au

bâtiment

- Les sanitaires
- Établissement comportant des cabines de douche/déshabillage
- Dispositif d'accueil, équipements et dispositifs de commande
- Information et signalisation
- Évacuation des personnes à mobilité réduite

MODULE 5 - 1 JOUR

Examen de fin de cursus

- Une journée d'examen composée d'une épreuve écrite d'une heure trente permettant d'évaluer les connaissances acquises par le participant tout au long du cursus
- Une soutenance d'un rapport professionnel devant un expert
- *La réussite de l'examen implique d'obtenir une note minimale de 50/100 et de participer à l'ensemble des modules composant le cursus